

Surfacturation des forages : La justice demande l'autorisation de lancer une instruction

Dossier de la rédaction de H2o
May 2024

Dans un réquisitoire datant du 27 avril, et rendu public le 16 mai, le procureur général près la Cour de cassation, Firmin Mvonde, adresse une demande au bureau de l'Assemblée nationale pour obtenir l'autorisation d'instruire à charge du ministre des Finances Nicolas Kazadi et son collègue du Développement rural, François Rubota. Les deux membres du gouvernement sortant, siégeant actuellement comme députés, sont soupçonnés de détournement de fonds publics. Cette requête fait suite à des soupçons de surfacturation en lien avec un contrat d'installation de forages et de construction de stations de traitement d'eau à travers le pays. L'accord initial entre le gouvernement congolais et le consortium Stever Construct Cameroun SARL et Sotrad Water prévoyait l'installation de 1 000 unités solaires de pompage et de traitement d'eau dans 1 000 localités pour un montant de près de 400 millions de dollars sur cinq ans.

Radio Okapi (Kinshasa) - À AllAfrica